

Quatre-vingt-dix-huitième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 8^e jour de mai 2006 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Madame la commissaire, Josiane Fabry, se joint à la réunion à 19h40.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Jean-Paul Jacques, directeur du Service des ressources financières;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 06.05.08
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 04.5 Demande de la Ville de Saint-Césaire – Implantation d'un bâtiment sur le terrain de l'école Paul-Germain-Ostiguy.
- 04.6 Loisir et Sport Montérégie : Renouvellement d'adhésion 2006-2007 et nomination d'un représentant.
- 12.1 Félicitations et remerciements.
- 12.2 Services de garde.

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 10 avril 2006 (document SG 06.05.08-04.1).

- Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance :
 - 04.2.1 De monsieur Yves Brodeur, adjoint administratif de madame Diane Legault, députée de Chambly : Accusé de réception de la résolution HR 06.04.10-014 – Réaction au projet de règles budgétaires 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
 - 04.2.2 De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Accusé de réception de la résolution HR 06.04.10-014 – Réaction au projet de règles budgétaires 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
 - 04.2.3 De madame Josée Turcotte, directrice de l'administration et des communications au Conseil supérieur de l'Éducation : Accusé de réception de la candidature de madame Lise Lalonde afin de siéger à la Commission de l'éducation des adultes.
 - 04.2.4 De monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 35 450 \$ consentie dans le cadre de la mesure « Projets à frais partagés » pour des projets d'embellissement de cours d'écoles – écoles Micheline-Brodeur, de Richelieu (Pavillon Curé-Martel) et Marie-Derome.
 - 04.2.5 De monsieur Étienne Chabot, attaché politique du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 06.04.10-014 – Réaction au projet de règles budgétaires 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers – adoption (document SG 06.05.08-04.4).
- 04.5 Demande de la Ville de Saint-Césaire : Implantation d'un bâtiment sur le terrain de l'école Paul-Germain-Ostiguy.
- 04.6 Loisir et Sport Montérégie : Renouvellement d'adhésion 2006-2007 et nomination d'un représentant.
- 08.1 Démissions (document RH 06.05.08-08.1).
- 08.2 Congés sabbatiques à traitement différé (document RH 06.05.08-08.2).
- 08.3 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2006-2007 (document RH 06.05.08-08.3).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 avril 2006 pour un montant de 28 022 349,52 \$, vérifiée par madame Suzanne Méthé (document RF 2006.05.08-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 avril 2006, pour un montant de 3 579 475,14 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.05.08-09.2).
- 09.3 Emprunt à long terme (document RM 2006.05.08-09.3).
- 10.1 Adjudication de contrats :
 - 10.1.1 Réfection de toiture, école Paul-Germain-Ostiguy (document RM 06.05.08-10.1.1).
 - 10.1.2 Réfection de toiture, polyvalente Marcel-Landry (document RM 06.05.08-10.1.2).
 - 10.1.3 Réfection de toiture, école Crevier (document RM 06.05.08-10.1.3).
 - 10.1.4 Réfection de toiture, école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (document RM 06.05.08-10.1.4).
 - 10.1.5 Réfection de toiture, école Saint-Joseph (Lacolle) (document RM 06.05.08-10.1.5).
 - 10.1.6 Réfection de toiture, école de Richelieu (pavillon Curé-Martel) (document RM 06.05.08-10.1.6).
 - 10.1.7 Réfection de toiture, école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) (document RM 06.05.08-10.1.7).
 - 10.1.8 Réfection de toiture et maçonnerie, école Napoléon-Bourassa (document RM 06.05.08-10.1.8).
 - 10.1.9 Ventilation-mécanique, école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) (document RM 06.05.08-10.1.9).
 - 10.1.10 Fourniture et installation de locaux modulaires, Centre Saint-Edmond (document RM 06.05.08-10.1.10).
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets :

- 12.1 Félicitations et remerciements.
- 12.2 Services de garde.
- 13. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Caroline Vaillancourt, orthopédagogue, dépose séance tenante au secrétaire général un dossier à l'intention de chacun des commissaires, contenant des documents en appui à la démarche des orthopédagogues professionnels de la Commission scolaire. Cette démarche a pour objectif de sensibiliser les membres du Conseil des commissaires, à l'effet de maintenir les postes d'orthopédagogues professionnels déjà existants à la Commission scolaire et, par conséquent, refuser le principe d'attrition lors du départ d'un orthopédagogue professionnel, au bénéfice d'un orthopédagogue enseignant.

Madame Raymonde Lapalme, au nom du groupe des orthopédagogues professionnels de la Commission scolaire, fait lecture d'une lettre précisant l'objet de leur demande.

Mesdames Karine Dandurand, Chantal Walaszczyk, Caroline Vaillancourt, Raymonde Lapalme, Marie-Josée Fleury et Sylvie Lacroix, orthopédagogues professionnelles, témoignent de certaines situations vécues dans leur milieu respectif, afin de démontrer que leur statut professionnel est bénéfique pour les différents intervenants.

Mesdames Denise Mercier, psychoéducatrice et Nancy Ranger, parent, interviennent en appui aux orthopédagogues professionnels.

Madame Johanne Desrochers, parent, sensibilise les membres du Conseil des commissaires aux bénéfices apportés par une classe adaptée aux élèves vivant avec un trouble envahissant du développement (TED). Elle souhaite que ce projet soit reconduit pour les prochaines années, tant au niveau primaire que secondaire. À cet effet, elle dépose séance tenante une lettre dont elle a fait lecture à la présente séance du Conseil des commissaires. D'autres parents interviennent en appui à cette initiative.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 10 AVRIL 2006 (document SG 06.05.08-04.1).

HR 06.05.08
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2006 tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 10 avril 2006.

04.2 CORRESPONDANCE

- 04.2.1 De monsieur Yves Brodeur, adjoint administratif de madame Diane Legault, députée de Chambly : Accusé de réception de la résolution HR 06.04.10-014 – Réaction au projet de règles budgétaires 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 04.2.2 De monsieur Clermont Provencher, secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires du Québec : Accusé de réception de la résolution HR 06.04.10-014 – Réaction au projet de règles budgétaires 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- 04.2.3 De madame Josée Turcotte, directrice de l'administration et des communications au Conseil supérieur de l'Éducation : Accusé de réception de la candidature de madame Lise Lalonde afin de siéger à la Commission de l'éducation des adultes.
- 04.2.4 De monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une allocation de 35 450 \$ consentie dans le cadre de la mesure « Projets à frais partagés » pour des projets d'embellissement de cours d'écoles – écoles Micheline-Brodeur, de Richelieu (Pavillon Curé-Martel) et Marie-Derome.
- 04.2.5 De monsieur Étienne Chabot, attaché politique du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé de réception de la résolution HR 06.04.10-014 – Réaction au projet de règles budgétaires 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil.

04.4 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES DES PARENTS OU DES USAGERS – ADOPTION (document SG 06.05.08-04.4)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire affirmer sa volonté d'assurer, à tous les élèves jeunes et adultes admissibles de son territoire, l'accessibilité à ses services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et les Régimes pédagogiques;

Considérant que l'article 212.1 de la Loi sur l'instruction publique requière que les commissions scolaires adoptent une politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents ou des usagers;

Considérant les consultations menées auprès du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et auprès du Comité consultatif de gestion;

**HR 06.05.08
003**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'adopter la « Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers » (AGP-05), telle que déposée et présentée par monsieur Mario Champagne, identifiée sous la cote SG 06.05.08-04.4.

Adopté à l'unanimité.

04.5 DEMANDE DE LA VILLE DE SAINT-CÉSAIRE – IMPLANTATION D’UN BÂTIMENT SUR LE TERRAIN DE L’ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY

Considérant la résolution 178-2006 adoptée le 25 avril 2006, par le Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, à l’effet de demander à la Commission scolaire des Hautes-Rivières l’autorisation de construire un bâtiment, ayant une dimension d’environ 15 pieds par 20 pieds, sur le terrain de l’école Paul-Germain-Ostiguy, lequel devant servir aux loisirs organisés par la Ville;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire a également adressé cette demande au Conseil d’établissement de l’école Paul-Germain-Ostiguy;

Considérant la collaboration déjà établie et les protocoles d’ententes existant entre la Ville de Saint-Césaire et la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

HR 06.05.08
004

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sous réserve de l’approbation du Conseil d’établissement de l’école Paul-Germain-Ostiguy, la Commission scolaire des Hautes-Rivières consente à ce que la Ville de Saint-Césaire érige un bâtiment servant aux loisirs de la Ville sur le terrain de l’école Paul-Germain-Ostiguy, sous condition des termes d’une entente à intervenir entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Saint-Césaire, contenant notamment mais non limitativement, les clauses ci-après énoncées.

- Le bâtiment devra être érigé aux frais exclusifs de la Ville de Saint-Césaire;
- L’emplacement du bâtiment devra être convenu, en collaboration avec le Service des ressources matérielles de la Commission scolaire et ce, afin de ne nuire d’aucune façon au bon fonctionnement des activités de l’école;
- Dans l’éventualité où, la Ville de Saint-Césaire déciderait de ne plus se servir du bâtiment, elle devrait alors procéder à sa démolition, remettre le terrain dans son état d’origine et en assumer les frais;
- À sa discrétion, sur préavis de 3 mois, la Commission scolaire des Hautes-Rivières se réserve le droit de requérir le déplacement ou la démolition du bâtiment. Les frais devant alors être assumés par la Ville de Saint-Césaire.
- La Commission scolaire des Hautes-Rivières désirant promouvoir, chez les élèves, les avantages de saines habitudes alimentaires, ce bâtiment ne pourra pas servir de cantine durant les heures de classe.
- Ces modalités d’ententes devront éventuellement être contenues à l’intérieur d’un protocole d’entente général entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Saint-Césaire, lequel déterminera notamment les contreparties pouvant être exigibles.

Adopté à l’unanimité.

04.6 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE : RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION 2006-2007 ET NOMINATION D’UN REPRÉSENTANT

HR 06.05.08
005

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la Commission scolaire renouvelle son adhésion à l’organisme Loisir et Sport Montérégie pour l’année 2006-2007 et que monsieur Yvon Pineault soit nommé, pour agir à titre de délégué de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès dudit organisme.

Adopté à l’unanimité.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 06.05.08-08.1).

**HR 06.05.08
006**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Manon Brault-Bédard, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2006.

Adopté à l'unanimité.

**HR 06.05.08
007**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif « retraite », de monsieur Louis-Charles Fontaine, directeur adjoint à l'école Marguerite-Bourgeois, soit acceptée à compter du 13 avril 2006.

Adopté à l'unanimité.

**HR 06.05.08
008**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jocelyne Kucharski, enseignante à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2006.

Adopté à l'unanimité.

**HR 06.05.08
009**

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Jocelyne Lefebvre, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} avril 2006.

Adopté à l'unanimité.

**HR 06.05.08
010**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif « réorientation de carrière », de madame Martine Lapointe, psychoéducatrice à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 15 mai 2006.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 06.05.08-08.2)

**HR 06.05.08
011**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Marie-France Ricard, directrice à l'école Jean-XXIII, selon les modalités définies ci-après :

- Plan de quatre ans, débutant le 1^{er} juillet 2006;
- Pourcentage du traitement : 87,5%;
- Congé sabbatique : 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010.

Adopté à l'unanimité.

**HR 06.05.08
012**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Jocelyne Brodeur, agente de bureau, classe II à l'école Mgr-Euclide-Théberge, selon les modalités définies ci-après :

- Plan de deux ans, débutant le 1^{er} juillet 2006;
- Pourcentage du traitement : 75%;
- Congé sabbatique : 1^{er} janvier 2008 au 30 juin 2008.

Adopté à l'unanimité.

**08.3 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2006-2007
(document RH 06.05.08-08.3)**

**HR 06.05.08
013**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2006-2007 avec les modifications suivantes apportées au plan 2005-2006 :

1. Postes abolis

- Électricien, classe principale (38,75 heures par semaine) au Service des ressources matérielles suite au départ de monsieur Guy Brassard.
- Secrétaire (21 heures par semaine) à l'école Mgr-Euclide-Théberge, poste détenu par madame Diane Cloutier.
- Magasinier, classe I (35 heures par semaine) au Centre Chanoine-Armand-Racicot, poste vacant suite au départ de monsieur Denis Langlois.

2. Postes créés

- Apprenti de métier (38,75 heures par semaine) au Service des ressources matérielles.
- Secrétaire (35 heures par semaine) à l'école Mgr-Euclide-Théberge.
- Magasinier, classe I (28 heures par semaine) au Centre Chanoine-Armand-Racicot.
- Surveillant d'élèves (35 heures par semaine) à l'école Mgr-Euclide-Théberge.
- Surveillant d'élèves (24 heures par semaine) à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

3. Travail à forfait

Maintien des contrats à forfait à caractère continu :

- Agent de sécurité au Centre Chanoine-Armand-Racicot.
- Agent de sécurité au Centre La Relance.

Adopté à l'unanimité.

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES
HAUTES-RIVIÈRES DU 12 AVRIL 2006 (document RF 2006.05.08-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 avril 2006, pour un montant de 28 022 349,52 \$, vérifiée par madame Suzanne Méthé (document RF 2006.05.08-09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 26 AVRIL 2006 (document RF 2006.05.08-09.2)

Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 avril 2006, pour un montant de 3 579 475,14 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2006.05.08-09.2).

09.3 EMPRUNT À LONG TERME (document RF 2006.05.08-09.3)

En suivi à la résolution HR 05.10.11-037 adoptée le 11 octobre 2005, monsieur Jean-Paul Jacques commente les documents déposés décrivant les modalités de remboursement de l'emprunt à long terme.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.1.1 RÉFECTION DE TOITURE : ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (document RM 06.05.08-10.1.1)

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

**HR 06.05.08
014**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Roger Lapointe Inc., au montant de 297 915,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture à l'école Paul-Germain-Ostiguy. Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 RÉFECTION DE TOITURE : POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 06.05.08-10.1.2).

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

**HR 06.05.08
015**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Omer Brault Inc., au montant de 581 800,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture à la polyvalente Marcel-Landry et de retenir les deux options de prix alternatifs inclus à la soumission pour un montant de crédit de 54 000,00 \$. Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Monsieur François Blais demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, Andrée Bouchard, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Yvon Pineault et Micheline Sauvé.

Ont voté contre :

Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, François Blais, Pierre Boudreau, Huguette Cardinal, Johanne Ouellette Langlois, Sylvie Rousselle, Lise Soutière et Lynda Tessier.

S'est abstenu : Monsieur le commissaire Denis Roy.

Pour : 12 Contre : 8 Abstention : 1

Adopté à la majorité.

10.1.3 RÉFECTION DE TOITURE : ÉCOLE CREVIER (document RM 06.05.08-10.1.3).

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

HR 06.05.08
016

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Chatel Inc., au montant de 67 750,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture à l'école Crevier. Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 RÉFECTION DE TOITURE : ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR (document RM 06.05.08-10.1.4).

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

HR 06.05.08
017

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Couture et Associés Inc., au montant de 80 900,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur. Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.1.5 RÉFECTION DE TOITURE : ÉCOLE SAINT-JOSEPH (LACOLLE) (document RM 06.05.08-10.1.5).

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

HR 06.05.08
018

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Couture et Associés Inc., au montant de 66 905,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture à l'école Saint-Joseph de Lacolle. Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

**10.1.6 RÉFECTION DE TOITURE : ÉCOLE DE RICHELIEU (PAVILLON CURÉ-MARTEL)
(document RM 06.05.08-10.1.6).**

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

**HR 06.05.08
019**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Entreprises Chatel Inc., au montant de 39 684,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture à l'école de Richelieu (pavillon Curé-Martel). Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.1.7 RÉFECTION DE TOITURE : ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU) (document RM 06.05.08-10.1.7).

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

**HR 06.05.08
020**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Couture et Associés Inc., au montant de 150 678,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu). Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

**10.1.8 RÉFECTION DE TOITURE ET MAÇONNERIE : ÉCOLE NAPOLEON-BOURASSA
(document RM 06.05.08-10.1.8).**

Suite à la recommandation de la firme Giroux, Carazzato, Société d'architecture :

**HR 06.05.08
021**

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Couture et Associés Inc., au montant de 73 897,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la réfection de bassins de toiture et de maçonnerie à l'école Napoléon-Bourassa. Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.1.9 VENTILATION-MÉCANIQUE : ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU) (document RM 06.05.08-10.1.9).

Suite à la recommandation du groupe GTI experts-conseils Inc. :

**HR 06.05.08
022**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, R.B.L. Ventilation Inc., au montant de 155 053,70 \$ (taxes incluses) le contrat pour les travaux de ventilation-mécanique à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu). Ces travaux devant être réalisés au cours de la période d'été 2006.

Adopté à l'unanimité.

10.1.10 FOURNITURE ET INSTALLATION DE LOCAUX MODULAIRES : CENTRE SAINT-EDMOND (document RM 06.05.08-10.1.10).

HR 06.05.08
023

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, AMB Tresec Inc., au montant de 233 003,00 \$ (taxes incluses) le contrat pour la fourniture et l'installation de locaux modulaires, sous forme de location à terme pour une période de 24 mois, au Centre Saint-Edmond.

Ces locaux permettront d'accueillir quatre groupes d'élèves supplémentaires pour les années 2006-2007 et 2007-2008.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin a souligné la présence de monsieur Pierre Buisson, directeur général de la Commission scolaire et de monsieur Serge Brassat, directeur général du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, lors de la dernière rencontre du Comité de parents. Ces derniers ont décrit les objectifs poursuivis par le Comité Priorité-Éducation.

12. AUTRE SUJETS

12.1 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 06.05.08
024

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Antoine Leblanc, enseignant à l'école de Richelieu ainsi qu'à ses élèves, qui ont remporté, dans le cadre de la 8^{ième} édition du concours québécois en entrepreneuriat de la région, le prix « Entrepreneuriat étudiant » dans la catégorie « Primaire deuxième cycle » pour leur projet intitulé : « Le retour du petit prince ». Cette activité s'est tenue le 12 avril dernier au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
025

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à madame Tanya Drolet, enseignante à l'école Saint-Eugène, ainsi qu'à ses élèves, qui ont remporté, dans le cadre de la 8^{ième} édition du concours québécois en entrepreneuriat de la région, le prix « Entrepreneuriat étudiant » dans la catégorie « Primaire troisième cycle » pour leur projet intitulé : « Un pas vers la classe École-Logique ». Cette activité s'est tenue le 12 avril dernier au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
026

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Michel Guay et madame Hélène Landry, enseignants à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ainsi qu'à leurs élèves, qui ont remporté, dans le cadre de la 8^{ième} édition du concours québécois en entrepreneuriat de la région, le prix « Entrepreneuriat étudiant » dans la catégorie « Secondaire général, formation

de type continu » pour leur projet intitulé : « Tournibois ». Cette activité s'est tenue le 12 avril dernier au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
027

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Myriam Chabot, enseignante en musique à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) ainsi qu'aux élèves de l'harmonie de l'école, qui ont remporté, une mention d'or, dans le cadre du Festival MusicFest Québec.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
028

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Gauthier, membre du conseil d'établissement de l'école de Richelieu, ainsi qu'à ses collaborateurs, pour leur initiative afin de créer une fondation ayant, notamment comme objectif, d'améliorer les infrastructures du parc-école de Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
029

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que des félicitations soient adressées à madame Christiane Martel, enseignante à l'école de Richelieu, ainsi qu'à trois de ses élèves ayant remporté un concours de mathématique, ce qui les rend éligibles à une épreuve provinciale.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
030

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que des remerciements soient adressés à messieurs Denis Cantin et Claude Gauthier, pour le travail bénévole qu'ils ont effectué au laboratoire informatique de l'école de Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
031

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Michel Lord, enseignant à l'école Joseph-Amédée-Bélanger, aux élèves de la troupe Mini-Maxi, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès du spectacle offert par la troupe Mini-Maxi, du 27 au 30 avril derniers, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu).

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
032

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées aux organisateurs du Tournoi Pierre-Larose, pour la grande qualité de cet événement. Cette activité contribue à créer des liens entre les différents

intervenants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et favorise le sentiment d'appartenance à l'organisation.

Adopté à l'unanimité.

HR 06.05.08
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Cyndie Barrière et Dominique Boisvert, lesquelles se sont illustrées dans le cadre du concours « Chapeau, les filles! ». Ce concours vise à souligner la qualité du travail des femmes dans des métiers traditionnellement masculins. Madame Barrière termine sa formation, en mécanique automobile et madame Boisvert, en arpentage et topographie.

Adopté à l'unanimité.

12.2 SERVICES DE GARDE

Madame Huguette Cardinal requiert certaines informations quant aux modalités de financement relatives aux services de garde.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 06.05.08
034

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL